Département
du Haut-Rhin

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ
1 Rue Pierre de Coubertin
68150 RIBEAUVILLÉ

****

N° : 2025.3.53

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
****

Séance du 26 juin 2025
Sous la Présidence de M. Umberto STAMILE

Nb de membres en exercice :
31

Nb de présents :
19

Nb d'absents :
12
- *dont suppléés :* 2
- *dont représentés :* 6

Votants :
27
- *dont « pour » :* 27
- *dont « contre » :* 0
- *dont abstention :* 0

OBJET : PISCINE DES TROIS CHATEAUX - MISE EN PLACE DE 3 CRENEAUX « SPORT SANTE » INTEGRANT LE DISPOSITIF DE LABELLISATION PRESCRI'MOUV

POINT 8.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Inscrite au projet de territoire 2020-2026, l'orientation stratégique n°1 de l'enjeu n°4 (promouvoir une offre sportive orientée vers le bien-être, la santé, la nature et les loisirs) est la suivante : faire de la Piscine des Trois Châteaux un acteur du « sport santé » pour toutes les générations.

Actions :
- intégrer les dispositifs existants et la stratégie nationale sport santé 2019-2024 ;
- développer une offre de service adaptée et attractive pour tous les usagers de la piscine, ainsi que l'évènementiel sportif.

Ainsi, en partenariat avec le pôle Accompagnement Prévention Santé Alsace (APSA), la Maison du Sport Santé et l'ARS Grand Est, la piscine des Trois Châteaux souhaite proposer 3 créneaux d'activités physiques labélisés « Prescri'mouv » et encadrées par les éducateurs de la piscine formés à ce type de pratique (obésité, maladies cardiovasculaires, diabètes, atteintes du cancer, pathologies musculaires ou articulaires …). Avec une prescription du médecin, puis un bilan de la condition physique, les patients se verraient proposer un parcours d'activités aquatiques ou en salle de fitness adapté aux besoins de chacun.

En parallèle de ce dispositif, des conférences sur les thématiques du sport et de la santé seront organisées dans le cadre de la Convention Territorial Globale. Le développement de la formation et la sensibilisation des agents sont en effet des axes importants pour le succès et la pérennité du dispositif. Des actions ont déjà été menées dans ce cadre-là.

Tarifs : « Pass Sport Santé » à 96€ les 8 séances (offre valable 4 mois). Sous condition de prescription médicale et via l'Agence Régionale de Santé, des aides financières peuvent être attribuées aux participants.

Horaires : les lundis de 10h00 à 11h00, les mercredis de 19h00 à 20h00 et les vendredis de 11h00 à 12h00.

Dans le cadre du développement du dispositif, le Président peut être amené à signer des conventions de partenariats avec différents organismes, à fixer les modalités tarifaires et toutes autres décisions en relation avec le projet.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,

SUR PROPOSITION des Commissions Réunies en leur séance du 19 juin 2025 ;

SUR les exposés préalables résultant de la note explicative de synthèse ;

REÇU EN PREFECTURE
le 02/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-068-246800577-20250626-2025_3_53-D

Et

Après en avoir délibéré,

1° APPROUVE

- *la démarche visant à intégrer le dispositif Prescri'mouv ;*

2° AUTORISE

- *Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces ou tout document nécessaires à sa mise en œuvre, ainsi que celles relatives à la constitution des dossiers de demandes de subvention auprès des financeurs potentiels.*

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme
A Ribeauvillé, le 2 juillet 2025

Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ

M. Umberto STAMILE

La Secrétaire de séance,

Mme Elisabeth SCHNEIDER

Le Président certifie le caractère exécutoire de cette décision conformément à l'article L 2131-1 et L 2131-2-1 du CGCT compte tenu de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat effectués en date du 2 juillet 2025 et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de cette date.

REÇU EN PREFECTURE
le 02/07/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-068-246800577-20250626-2025_3_53-D